# Conseils pour les organisations

# REGLEMENT DE L'EPREUVE AVANT ETABLISSEMENT PLANNING ARBITRAGE.

- Transmettre sur la boîte mail de la CRA : cra.bretagne@fftri.com, votre règlement d'épreuve afin qu'il soit vérifié **AVANT** l'ouverture de vos inscriptions.

- Vous pouvez soumettre votre règlement à un arbitre de votre club. S'il s'agit d'un arbitre principal cela vaudra validation. S'il s'agit d'un arbitre assesseur, ce dernier le fera suivre sur la boîte mail CRA pour vérification et validation.

# REGLEMENT DE L’EPREUVE APRÈS ETABLISSEMENT PLANNING ARBITRAGE

- Vous serez avisé de la réalisation du planning et de l’arbitre principal désigné sur votre épreuve.

- Vous transmettrez votre règlement sur l’adresse mail de l’arbitre principal afin qu’il le vérifie avant l’ouverture de vos inscriptions. Attention à veiller à le transmettre dans un délai raisonnable.

# CONSEILS POUR LE RÈGLEMENT

- Article 1 :  Toute inscription à l'une des épreuves du triathlon de XXXX engage le participant à prendre connaissance et à respecter le règlement de l'organisation ainsi que la réglementation sportive de la Fédération  Française de Triathlon et des disciplines enchaînées. (https://fftri.emiagic.io/regulation/pdf/sport?next) et de s'y soumettre.

- Vous pouvez mettre aussi les catégories d'âge avec les années de naissance.

- Il faut que le règlement soit en concordance avec le dossier technique destiné à l'arbitre principal.

# CONSEILS POUR LE RÈGLEMENT

- Vous pouvez mettre si remboursement ou pas en cas d'annulation. ATTENTION AUX NON LICENCIES - Remboursement du pass compétition.
- Article lié au COVID 19 ainsi que toute autre crise sanitaire quelle qu'elle soit
- Article lié aux horaires de la remise des dossards, ouverture et fermeture aire de transition, retrait des vélos et matériel, zone d'accès des triathlètes etc…
- Article lié à la natation - Fourniture bonnet ou pas - Température eau pour combinaison isothermique obligatoire inférieure à 16 degrés.

# CONSEILS POUR LE RÈGLEMENT

- Articles liés droits à l’image, prix de la puce non restituée, récompenses, etc….

- Article lié aux différents horaires si plusieurs vagues de départ. Attention à aux benjamins sur un XS qui doivent avoir un départ décalé de cinq minutes. Les minimes peuvent intégrer cette vague.

- Article lié à l’interdiction ou pas de caméras embarquées

- Article lié à la fourniture du dossard. Si un seul dossard, imposer l’utilisation d’une ceinture porte-dossard. Attention aux équipes relais.

# CONSEILS POUR LE RÈGLEMENT

- Article lié à l'éventualité du changement du règlement et ou des horaires en cas de force majeure.

- Article lié si épreuves est avec ou sans abri-aspiration. En cas d'abri-aspiration autorisé, il faut demander l'accord de la ligue. NOTA : Pour 2023, la RS interdira les prolongateurs pour les épreuves avec abri-aspiration.

- Mettre toujours un temps limite en natation et vélo même pour une épreuve format "S". Mentionner que le temps limite prend effet à la sortie de l'aire de transition.

- Si vous devez mettre un temps limite en course à pied, faites en sorte que vous pouvez l'appliquer. Exemple : **Au lieu de** : "Le concurrent qui n'aura pas franchi la ligne d'arrivée à 14h00 sera arrêté", **il faut plutôt mettre** une barrière horaire à respecter à chaque tour.

# CONSEILS POUR L’EPREUVE

- Consulter les règles techniques et de sécurité des disciplines enchaînées régies par la FFTRI. (RTS)
  https://drive.google.com/file/d/1oQfTnlbFTaIVzR0Yz5RPJ5L818xVN25H/view

- Prévoir un parcours duathlon en cas d’annulation de la natation.

- Pas nécessaire de donner les dossards la veille ou un “M” et en deça, sauf si nombre important de concurrents et heure de départ

- En cas d’équipe relais, les faire partir en dernier.

- Ne pas faire un compte à rebours au moment du départ. Risque de faux départ.

# CONSEILS POUR L'EPREUVE

- Si vous optez pour un label mixité et/ou développement durable, il vous faudra respecter les critères que vous trouverez sur le site de la ligue ou FFTRI.

- Prévoir des bonnets de bains de secours sur la ligne de départ.

- Les entrées et sorties de l'aire de transition doivent être toujours les mêmes. Si ce n'est pas le cas, l'aire de transition n'est pas conforme. Les concurrents n'auront pas tous la même contrainte avec le vélo lors du déplacement l'aire de transition.

- Mettre toujours un responsable de l'aire de transition à suivre le dernier à partir dans les transitions T1 et T2.

# CONSEILS POUR L’EPREUVE

- Mettre une moto ouvreuse plutôt qu’une voiture en cas de tours multiples.

- Mettre deux motos dont une fin de course accompagnant le dernier concurrent. En cas d’accident, la moto fin de course continue à accompagner le dernier concurrent pendant que la deuxième moto porte assistance et prévient les secours. En cas de grave accident, les deux motos s’arrêtent.

- Faire partir après la moto fin de course, la voiture balai. N’engager cette dernière uniquement dans le dernier tour en cas de tours multiples.

# CONSEILS POUR L’EPREUVE

- Mettre un VTT ouvreur pour la course à pied. Penser à mettre un VTT pour la 1ère féminine.
- Mettre un VTT fermeture de course pour suivre le dernier (en lien avec la moto fin de course). Si parcours accidenté ou interdit aux VTT, mettre un bon coureur à pied identifiable à suivre le dernier.
- Pour la course à pied, en cas de tours multiples, mettre une couleur de collier ou chouchou vive (jaune par exemple) pour le dernier tour.
- Pour les podiums, il est souhaitable de les faire au fur et à mesure des catégories arrivées. Il faut profiter du public présent.

# ERREURS A EVITER

- Faire un “copier-coller” du règlement de l’édition précédente sans apporter de modifications surtout si la réglementation FFTRI a changé.

- Faire un “copier-coller” d’un règlement provenant d’une autre organisation.

- Changer de règlement sauf si mention dans le règlement initial

- Changer de format de course, de programme de course en regroupant le tout sur une journée au lieu de deux.

- Annuler une épreuve sans raison valable au prétexte qu’il n’y a pas assez de bénévoles ou refuser des bénévoles quand le quota atteint.

# ERREURS A EVITER

- Déposer un dossier sans s’assurer d’avoir toutes les autorisations des différentes autorités administratives pour tous les parcours. Pour ces derniers, s’assurer qu’ils sont réalisables et praticables (futurs travaux de voirie, gravillonnage des routes, franchissement passage à niveaux en tenant compte des trains, jour du marché, autre manifestation, etc…).

- Ne pas s’assurer d’avoir le nombre nécessaire de bénévoles et en particuliers les permis bateaux, kayakistes, motards, etc…

- Faire partir une course avant l’heure.

- Proclamer les résultats avant la validation du classement par l’arbitre principal.

# OBLIGATION DE FAIRE

- Prendre une licence manifestation via l’espace 2.0 de la FFTRI

- Si vous choisissez pour l’option 1 de l’assurance, il faudra faire la déclaration de tous les véhicules (bateaux, motos, voitures, etc..) à l’assurance dans le délai imparti. ATTENTION : si le jour de l’épreuve, un des véhicules figurant dans la liste de l’assurance est en panne ou absent, NE PAS LE REMPLACER CAR IL NE SERA PAS COUVERT.

- Une demande de dérogation à la réglementation sportive à la ligue (hors épreuves sélectives, championnat départemental, championnat national).Par lettre recommandée avec A/R ou saisine électronique dans un délai 60 jours au plus tard avant l’épreuve. Chaque demande de dérogation devra être motivée. A défaut, elle ne sera pas traitée.

# OBLIGATION DE FAIRE

- Natation hors « zone de baignade réglementée » : l’organisateur est tenu d’effectuer une analyse de l’eau  sauf dans une « zone de baignade réglementée » : l’organisateur n’est pas tenu d’effectuer d’analyse de l’eau et se référera aux analyses officielles de la zone.

# MOYENS A FOURNIR

- Un bateau exclusivement pour l’arbitrage. Des motos avec top case ou dossier pour les arbitres. Un vélo pour l’arbitre afin de suivre la course à pied.

- Prévoir une équipe de secouristes